

GRAND PRIX JEUNES U12 DE LA VANADE

12 et 13 avril 2025
GOLF DE LA VANADE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U12.

Le champ sera limité à 66 joueur(se)s dont 6 WC

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Amateur Jeunes (ainsi que la moyenne stroke-play pour les U12), puis l'ordre des index, puis l'ordre des inscriptions.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous / Score Maximum (18 trous par jour)

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible (cf Vademecum Fédéral 2025).

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place pour chaque catégorie.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

Epreuve non-fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

Instruments de mesure interdits.

ENGAGEMENTS

Engagement : 50€

Les inscriptions se feront en ligne via le lien suivant : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1865> avant le **vendredi 28 mars 2025**.

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (réservation directement auprès du Golf).

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Récompense au vainqueur de chaque catégorie.

ARBITRES

Chef Arbitre : Alain AVENEL

Arbitre : Claude PASCAL